



# REGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÊT DE MATÉRIEL

## **1 - Objet**

Le présent règlement a vocation à régir les demandes de prêt de matériel appartenant à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, ces biens pouvant être ponctuellement mis à disposition des associations des communes membres si la CCGPSL n'utilise pas déjà ces équipements.

La commune qui bénéficie du matériel de la CCGPSL sous forme de prêt, est dénommée par la suite « Emprunteur » (ce qui implique que l'emprunteur ne peut être qu'une commune)

## **2 - Types de matériels prêtés par la CCGPSL**

Sono portable (avec 1 micro) - Chaises - Tables - Estrade - Tentes - Grilles d'exposition - Barrières - Containers...

## **3 - Modalités**

- Les réservations doivent parvenir par courrier ou par mail : [pretmateriel@ccgpsl.fr](mailto:pretmateriel@ccgpsl.fr) en charge d'organiser les prêts de matériel à la CCGPSL.
- Les communes doivent formaliser leurs demandes de matériel auprès de la CCGPSL dans la fourchette de 90 à 150 Jours avant leurs manifestations.
- Si une manifestation non prévue initialement nécessite du matériel, une demande de réservation doit parvenir par mail à la CCGPSL au plus tard 15 jours avant l'éventuelle mise à disposition.
- Dans tous les cas le manque de matériels de la CCGPSL ne pourra engager la responsabilité de celle-ci.

## **4 - Conditions générales**

- L'emprunteur doit adresser à la CCGPSL le formulaire de demande de prêt de matériel signé par Madame ou Monsieur le Maire précisant la date, l'heure, le lieu, la nature de la manifestation et la quantité de matériel souhaitée et obligatoirement les coordonnées de l'association concernée.
- Chaque début d'année civile, l'emprunteur s'engage à fournir à la CCGPSL une attestation d'assurance pour le matériel emprunté.
- La réservation ne sera valable que lorsque le dossier complet sera parvenu à la CCGPSL.
- Le matériel ne peut en aucun cas faire l'objet d'une mise à disposition en vue d'un usage privé, notamment auprès d'une entreprise privée ou d'un particulier. Ce service est réservé aux associations.
- En cas d'altération constatée du matériel, les réparations ou le remplacement seront facturés directement à l'emprunteur (la commune).
- L'emprunteur s'engage à utiliser le matériel conformément à son utilisation normale.

## **5 - Prise en charge et utilisation du matériel**

- Les communes de plus de 2 500 habitants, à savoir :

- Saint-Clément-de-Rivière,
- Saint-Gély-du-Fesc,
- Saint-Martin-de-Londres,
- Saint-Mathieu-de-Trévières,
- Teyran,
- Vailhauquès,

doivent venir récupérer et restituer le matériel au hangar des Services Techniques de la CCGPSL lors des permanences précisées sur le formulaire de demande de prêt :

ZAE LES AVANTS  
Rue des genêts  
34270 ST Mathieu de Trévières

- Les communes de moins de 2 500 habitants auront le matériel livré et enlevé par les agents de la CCGPSL sur les lieux de la manifestation, toutefois si celles-ci désirent venir le retirer et le ramener, elles devront se conformer à la procédure correspondante aux communes de + de 2 500 habitants selon la fiche

de prêt adéquate .

- Le matériel est réputé être mis à disposition propre et en bon état.
  - Le matériel devra faire l'objet de soins de la part de l'emprunteur pendant toute la durée du prêt et devra être restitué propre, en bon état et correctement conditionné. A défaut la commune devra supporter une prestation de nettoyage ou de remplacement.
  - Un constat de l'état du matériel sera établi lors de la récupération aux ateliers de la CCGPSL ou lors de la livraison sur site conjointement par un représentant de l'emprunteur et par un agent de la CCGPSL. En cas d'absence de la personne représentant l'emprunteur, le constat sera fait unilatéralement par l'agent de la CCGPSL. Aucune contestation ne sera alors prise en compte.
- Un constat identique sera réalisé dans les mêmes conditions après la manifestation au moment de la restitution du matériel aux ateliers ou de l'enlèvement par les agents de la CCGPSL sur site.

## **6 - Conditions pour le matériel protocolaire**

- En cas de livraison, la CCGPSL mettra à disposition une personne pour effectuer le transport du matériel.
- L'emprunteur devra prévoir le personnel nécessaire au chargement et déchargement du matériel.
- Un état technique du matériel sera dressé au départ et à l'arrivée selon la procédure explicitée au point 5.
- Celui-ci sera livré et retiré sur rendez-vous exclusivement. L'emprunteur devra respecter scrupuleusement les jours et heures de prise en charge et de retour du matériel.
- En cas de retard de livraison, les agents du services « prêt de matériel » s'engage à prévenir la personne référencée en contact sur la fiche de demande de matériel.
- En cas d'absence de l'emprunteur à l'issue du délai (30 minutes) :
  - ✓ A la livraison, le matériel est ramené par les Services Techniques de la CCGPSL dans ses locaux, charge alors à l'emprunteur à venir les récupérer sur rendez-vous par ses propres moyens,
  - ✓ A la reprise, l'état technique est fixé unilatéralement par les Services Techniques de la CCGPSL.

Dans tous les cas, les frais liés aux éventuelles dégradations ou disparitions seront facturés à la commune emprunteuse.

## **7 - Responsabilités et assurances**

- Responsabilités :
  - A compter de l'enlèvement du dit matériel et jusqu'à sa restitution à la CCGPSL, l'emprunteur sera responsable de l'ensemble des dommages pouvant être occasionné au dit matériel ou aux personnes.
  - Concernant la mise à disposition des tentes, le montage et le démontage sont sous l'entière responsabilité de l'emprunteur.
- Assurances : L'emprunteur s'engage à souscrire une assurance couvrant les risques de perte, vol ou détérioration des éléments composant le dit matériel. L'emprunteur s'engage à fournir une attestation correspondante sur simple demande de la CCGPSL.

## **8 - Annulation – Résiliation**

- En cas de constatation d'un mauvais usage ou d'un détournement de l'usage principal du matériel mis à disposition, la CCGPSL se réserve le droit de ne plus prêter le matériel à l'emprunteur mis en cause dans le cadre d'une manifestation identifiée.
- Dans ces conditions, le matériel devra être restitué sur le champ.
- En cas de renonciation à l'emprunt du matériel, la CCGPSL devra être prévenue par mail dans les meilleurs délais.
  - En cas de dégradations répétées du matériel, la CCGPSL pourra demander à la commune de ne plus prendre en compte les demandes de prêt de matériel de l'association concernée.

**POUR LA CCGPSL**

**POUR LA COMMUNE  
EMPRUNTEUR**

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRÊT DE MATERIEL

1 formulaire par manifestation



Nouveau formulaire 2022

Pour tout renseignement complémentaire, vous pourrez contacter

Téléphone 06.21.66.03.96 ou par mail pretdemateriel@ccgpsl.fr

## DEMANDE DE PRÊT

Initiale  Complément  Annulation

**A remplir par le demandeur**

Commune :

Contact :

Téléphone :

Fax :

Organisateur :  Commune  Association

nom de la manifestation :

Date : du / /22 au / /22

En intérieur  En extérieur

Association bénéficiaire :

Contact :

Téléphone :

Adresse de livraison :

Date SOUHAITEE de livraison du matériel : / /22

Forme juridique

SIREN/SIRET

Matériel protocolaire demandé en unité (se reporter à la liste du matériel pour les quantités en stock)

Complète	Partielle en m <sup>2</sup>		tente fermée	/	toit uniquement	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "Grande 100 m <sup>2</sup> "	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Tente 4x4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "Grande 40 m <sup>2</sup> "	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Tente 3x3
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "moyenne 40 m <sup>2</sup> "	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Gouttières 4m
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "moyenne 40 m <sup>2</sup> "				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "petite 20 m <sup>2</sup> "				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "protocolaire"				

<input type="checkbox"/>	Tables (6/8 p)
<input type="checkbox"/>	Bancs (3/4 p)
<input type="checkbox"/>	Chaises
<input type="checkbox"/>	Barrières toulousaines
<input type="checkbox"/>	Grilles exposition
<input type="checkbox"/>	Conteneurs 750L OM

Sono portable (1 micro)

J'ai pris connaissance, j'accepte et je m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions générales de prêt de matériel établi par la CCGPSL

Formulaire à retourner par mail à l'adresse suivante :

[pretdemateriel@ccgpsl.fr](mailto:pretdemateriel@ccgpsl.fr)

Le Maire ou son représentant  
date, tampon et signature

## CONFIRMATION DE PRÊT

Cadre réservé à la CCGPSL

Date de réception :

N° d'enregistrement :

Matériel mis à disposition en unité

Complete	Partielle en m <sup>2</sup>		tente fermée	/	toit uniquement	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "Grande 100 m <sup>2</sup> "	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Tente 4x4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "Grande 40 m <sup>2</sup> "	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Tente 3x3
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "moyenne 40 m <sup>2</sup> "	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Gouttières 4m
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "moyenne 40 m <sup>2</sup> "				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "petite 20 m <sup>2</sup> "				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "protocolaire"				

<input type="checkbox"/>	Tables (6/8 p)
<input type="checkbox"/>	Bancs (3/4 p)
<input type="checkbox"/>	Chaises
<input type="checkbox"/>	Barrières toulousaines
<input type="checkbox"/>	Grilles exposition
<input type="checkbox"/>	Conteneurs 750L OM

Sono portable (1 micro)

MATERIEL DISPONIBLE

MATERIEL NON DISPONIBLE

LE MATERIEL DOIT ETRE RECUPERE ET RAMENE PAR VOS SOINS AU LOCAL PRÊT DE MATERIEL A L'ADRESSE SUIVANTE : RUE DES GENETS - 34270 ST MATHIEU DE TREVIER



## ENLEVEMENT/RETOUR DU MATERIEL AUX ATELIERS

Commune :

Date de la manifestation :

### ETAT DU MATERIEL

		ENLEVEMENT	RETOUR
		Date :	Date :
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Complète  
Partielle  
en m<sup>2</sup>

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "Grande 100 m <sup>2</sup> "
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "Grande 40 m <sup>2</sup> "
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "moyenne 40 m <sup>2</sup> "
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "moyenne 40 m <sup>2</sup> "
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "petite 20 m <sup>2</sup> "
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estrade "protocolaire"

Qté

<input type="checkbox"/>	Tente 4x4
<input type="checkbox"/>	Tente 3x3
<input type="checkbox"/>	Rideaux
<input type="checkbox"/>	Gouttières


Qté

<input type="checkbox"/>	Tables (6/8 p)
<input type="checkbox"/>	Bancs (3/4 p)
<input type="checkbox"/>	Chaises
<input type="checkbox"/>	Barrières toulousaines
<input type="checkbox"/>	Grilles exposition
<input type="checkbox"/>	Conteneurs 750L OM


Sono portable (1 micro)

--	--

### OBSERVATIONS

#### ENLEVEMENT

Nom et signature pour :

La CCGPSL

L'emprunteur

#### RETOUR

Nom et signature pour :

La CCGPSL

L'emprunteur





# LISTE DU MATERIEL PROTOCOLAIRE MIS A DISPOSITION

Mise à jour septembre 2019

## MATERIEL PROTOCOLAIRE ET SONORISATION

Désignation		Caractéristiques et quantités en stock		Complete	Partielle (exemples modulables avec un minimum de 3x3 px)	
ESTRADES	« Grande 100 »	Hauteur 1.20 m - maxi 72 panneaux de 1.22m x 1.22m	Long	9 px	8 px	7 px
			Larg	8 px	7 px	6 px
			Surperficie	107 m <sup>2</sup>	83 m <sup>2</sup>	62 m <sup>2</sup>
	« Grande 40 »	Hauteur 1.20 m - maxi 30 panneaux de 1.22m x 1.22m	Long	6 px	5 px	
			Larg	5 px	4 px	
			Surperficie	44 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>	
	« Moyenne 40 »	Hauteur 0.70 m - maxi 30 panneaux de 1.22m x 1.22m	Long	6 px	5 px	
			Larg	5 px	4 px	
			Surperficie	44 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>	
	« Moyenne 40 »	Hauteur 0.70 m - maxi 30 panneaux de 1.22m x 1.22m	Long	6 px	5 px	
			Larg	5 px	4 px	
			Surperficie	44 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>	
	« Petite 20 »	Hauteur 0.70 m - maxi 15 panneaux de 1.22m x 1.22m	Long	5 px	4 px	
			Larg	3 px	3 px	
			Surperficie	22 m <sup>2</sup>	18 m <sup>2</sup>	
Bancs bois		Dimension 1,80m		80		
Tables en polypropylène		Dimension 1,80m x 0,80m		100		
Chaises pliantes noires		-		400		
Chaises « coque » bleues		-		100		
Barrières de circulation		Dimension 2 ml		50		
Grilles d'exposition		Dimension 2 m x 1m		120		
TENTES	4x4 mètres			8		
	3x3 mètres			8		
	Gouttières 4 m			12		
	Mur plein 4 m			10		
	Mur porte 4 m			5		
Conteneurs OM 750 litres		-		20		

Désignation	Quantité en stock
Sono portable (50W) + 1 micro	1